Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260305-2026_03_22-DE

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 05 mars 2026

Convocation du :	19 février 2026
Date d'affichage :	19 février 2026
Nbre de conseillers en exercice :	20
Présents :	12
Votants :	15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2026/03/22 (Nomenclature 7.1)

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Étaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - THERIN Emmanuel - AUBRY Isabelle - GUILLOU-COROUGE Françoise- POISSON François- MORIN Sabine- LE BRIS Isabelle - LE CHANU Fabienne – AUBRY Charlène- BOQUEHO Stéphanie- RUEN Pauline

Absents excusés :

MAUJARRET Marie-Madeleine, CHATTARD-GISSEROT Thibault, QUEMARD Bertrand, REPERANT Thibault, GUILLEMOT Sébastien, LE FUR Corentin, COISY Thierry et HELLARD Hugo.

Procuration : MAUJARRET Marie-Madeleine à AUBRY Isabelle
CHATTARD-GISSEROT Thibault à CARRO Nicolas
COISY Thierry à LE BRIS Isabelle

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur Emmanuel THERIN.

Création du budget annexe Nouveau Quartier

Rapporteur : Jean-Paul HAMON

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260305-2026_03_22-DE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction M 57,
Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 18 février 2026,

Considérant la convention opérationnelle d'actions foncières engagée le 09 janvier 2018 entre l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPFB), Saint-Brieuc Armor Agglomération et la Ville de Quintin, en vue de la réalisation d'un programme mixte s'inscrivant dans la revitalisation du centre-bourg de Quintin sur le secteur de l'ancien hôpital de Quintin et des friches Duault,

Considérant l'acquisition de cet ensemble du foncier par l'EPF Bretagne, des opérations de déconstruction et de remise à nu du foncier des plateaux Saint-Jean et Danard, de l'ilot brasserie et du curage de l'ancien hôpital des Carmes,

Il est prévu pour la partie nord des entrepôts Duault la réalisation d'une opération neuve de logements et la réhabilitation de la partie sud par une opération de développement économique sous maîtrise d'ouvrage intercommunale (Saint-Brieuc Armor Agglomération).
Pour les plateaux Saint-Jean et Danard, il est proposé la construction de nouvelles opérations de logements autour d'un espace public central aménagé.
Pour le bâtiment des Carmes, il est proposé une opération mixte équipement-service-logement.

Les enjeux de ce portage foncier sont de :

- Reconstruire la ville sur elle-même ;
- Offrir un développement économique singulier et innovant ;
- Attirer de nouveaux habitants en centre-ville ;
- Enrichir l'offre de services pour favoriser le mieux vivre ensemble.

L'Etablissement Public Foncier de Bretagne finalise cette année le portage foncier et cède à la commune cet ensemble afin d'y permettre la commercialisation des terrains à nus auprès d'opérateurs d'une part et d'aménager l'espace public central d'autre part.

Il est précisé que le bâtiment des Carmes n'est pas intégré à ce projet de budget annexe et est inclus dans le budget principal communal. Par paiement différé convenu avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, cet achat figurera dans le budget principal de 2027.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité la création au 1er janvier 2026 du budget annexe dénommé « budget annexe Nouveau Quartier ».

Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2026 de ce budget annexe.

Pour extrait certifié conforme.

M. le Maire
Nicolas CARRO

MAIRIE DE QUINTIN (Côtes d'Armor)

Le secrétaire de séance,
Emmanuel THERIN